

Bureau DRHVE

Actes collectifs

Affaire suivie par :

Hélène MAZIERES

Tél : 05.53.02.84.85

Mél : helene.mazieres@ac-bordeaux.fr

20 rue Alfred de Musset
CS 10013
24054 PERIGUEUX CEDEX

**MOUVEMENT INTER-DEPARTEMENTAL DES ENSEIGNANTS
DU 1^{ER} DEGRE PUBLIC
Rentrée scolaire 2021**

Référence : Note de service du 13-11-20 (NOR : MENH2028599N) relative au changement de département des enseignants du premier degré (bulletin officiel spécial n°10 du 16 novembre 2020)

Les enseignants des écoles désireux de changer de département à la rentrée scolaire 2021 doivent participer aux opérations de permutations informatisées organisées par le ministère de l'éducation nationale.

Vous trouverez en annexe

- **Annexe 1** : le calendrier des opérations.
- **Annexe 2** : liste des pièces à fournir.
- **Annexe 3** : formulaire de demande de bonification médicale, à retourner accompagné de la notification de la RQTH ou une reconnaissance de l'invalidité. Un certificat médical sous pli confidentiel établi par le médecin traitant, précisant la pathologie, les soins suivis et en quoi le rapprochement peut apporter une amélioration à la situation de l'agent devra être joint à cette demande.
- **Annexe 4** : formulaire de demande au titre du centre des intérêts matériels et moraux (CIMM).